

REFUGE MUNICIPAL POUR ANIMAUX

Tout l'été

Le refuge municipal pour animaux fait plus que jamais le plein l'été. Si vous souhaitez adopter un compagnon à quatre pattes et êtes sûr de votre engagement, n'hésitez pas : jeunes chatons, chiens de race ou gentils bâtards n'attendent que vous...



Christophe, l'un des trois maîtres-chiens du refuge.

B. Derbord

Ils comptent sur nous

L'été, synonyme de soirées animées, de festivités et, pour les plus chanceux d'entre nous, de départ en vacances... Mais c'est aussi la saison la plus cruelle pour nos animaux de compagnie. Celle où les abandons se font encore trop nombreux, qu'ils soient le fait de négligence aggravée ou de méchanceté délibérée. Ouvert sept jours sur sept et 365 jours sur 365, hiver comme été, le refuge municipal pour animaux, situé près de l'avenue de Nantes, recueille les chats et les chiens délaissés. Qu'ils aient été amenés par des maîtres contraints et forcés, en partance pour une maison de retraite ou un appartement plus petit... Ou qu'ils aient été trouvés errants dans nos rues. Voire pire, ligotés par une main barbare à un arbre ou prisonnier d'un carton...

Dévouement

Les trois maîtres chiens qui se relaient avec dévouement auprès des pauvres bêtes travaillent sans relâche pour leur prodiguer des bons soins. Mais si toutes les matinées sont consacrées à l'entretien des animaux et à la désinfection des enclos tout neufs - chaque chien loge dans une courette de 20 mètres carrés équipée d'une niche neuve, les chats étant dans une chatterie collective - les après-midi sont tout entier dévolus à l'adoption. "Nous mettons tout en œuvre pour faire adopter les animaux qui arrivent ici, expliquent les trois maîtres-chiens, Bruno, Christophe et Mario. Et nous avons nous-mêmes adopté des chiens du refuge... Nous tenons une liste avec les coordonnées de toutes les personnes qui nous contactent dans l'année comme candidats à l'adoption. Et nous transmettons aussi le descriptif de nos animaux aux quotidiens



L'an passé le refuge a recueilli plus de 200 chats.

B. Derbord

régionaux et à des associations de protection. Notre but étant qu'il y ait le moins d'euthanasies possible." Réservée prioritairement aux animaux malades ou trop vieux, l'euthanasie est pratiquée par l'un des vétérinaires qui vient toutes les semaines au refuge et réalise aussi les vaccins et les tatouages.

332 chiens

"L'an passé, sur 332 chiens accueillis au refuge, nous avons réussi à en faire adopter 91. Et 158 ont été repris par leurs propriétaires" comptabilise Bruno. Les chiens errants retrouvent le plus souvent leur maître. D'autant plus facilement qu'ils sont tatoués. "La loi prévoit un délai minimum de 8 jours avant de faire adopter ou euthanasier un animal de fourrière. Délai pendant lequel nous recherchons le maître. Mais à Niort, nous gardons les animaux au minimum 15 jours, et si nous avons encore de la place, nous les gardons plus longtemps souligne Christophe. C'est beaucoup plus difficile pour les chats qui sont plus nombreux et rarement

adoptés." Le maître-chien est interrompu par un monsieur et sa fille qui viennent chercher un petit caniche qui les a fait succomber lors d'une première visite au refuge : "Vous voyez, il a dix ans, c'est une dame âgée qui avait dû nous l'apporter. Il va pouvoir avoir une fin de vie heureuse" se réjouit le maître-chien chargé du dossier d'adoption. ■

Rens. Refuge municipal pour animaux, chemin de Mal-Bâti, tél. 05 49 73 02 81.

Ouvert au public tous les jours de 14 h à 17 h 30.

Bruno et le labrador qu'il a adopté.



B. Derbord